

MAG' CARRÉMENT TOURNON

#5

Novembre 2023

Magazine municipal • tournon-sur-rhone.fr

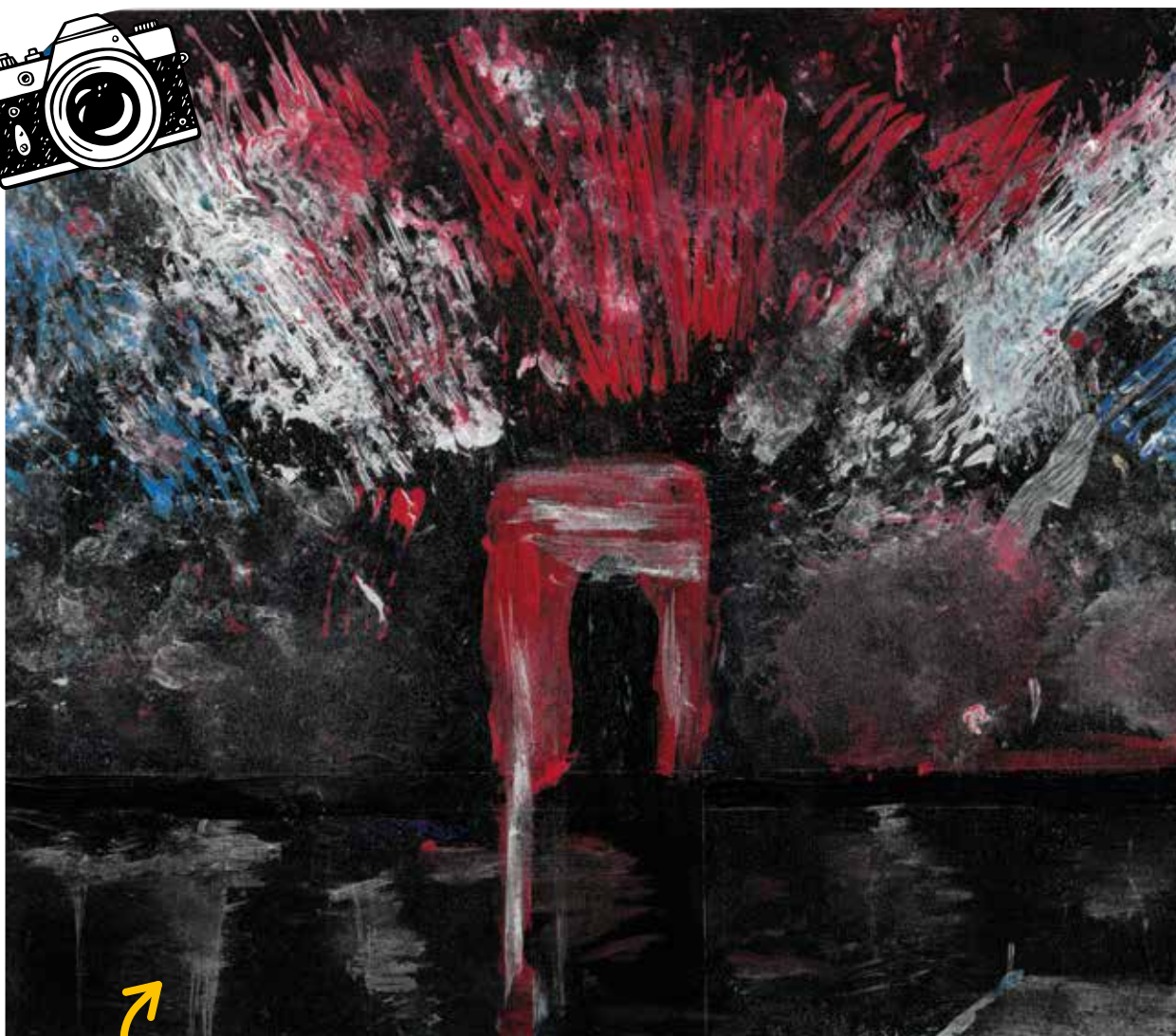


Grand angle

BILAN DE MI-MANDAT

P. 13





Concours de dessin

3-5 ans. Feux d'artifice de la passerelle n°4.
Dessin de Théo Sozet

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES • P 4

NEWS EXPRESS • P 8

ZOOM SUR • P 12
Gérard MOREL,
touronnais aux multiples
talents !

GRAND ANGLE • P 13
3 ans d'action
Bilan de mi-mandat

ACTION PUBLIQUE • P 28

TEMPS FORTS • P 34

EXPRESSION LIBRE • P 36

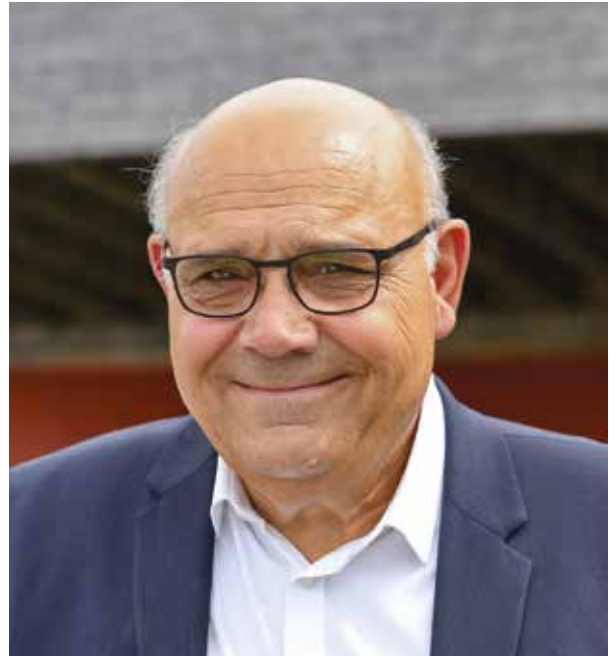
TOURNON PATRIMOINE P. 37

VIVRE TOURNON • P 38

Magazine municipal
MAG'CARREMENT TOURNON n°5
Parution novembre 2023
Édité par la Ville de Tournon-sur-Rhône
Place Auguste Faure - BP 92 - 07301 Tournon-sur-Rhône Cedex
Tél. 04 75 07 83 83 - Mail : mairie@tournon-sur-rhone.fr
Direction de la publication : Frédéric SAUSSET
Création maquette, mise en page et réalisation :
Pagina Communication - Coordination et rédaction :
Service Communication de la Ville - Photographies : ville
de Tournon-sur-Rhône / Le Sou des écoles laïques /
RCTT - Impression : Imprimerie ALPHA certifiée "Imprim'
vert" Tirage : 7 000 exemplaires.



“ Nous avons soutenu toutes les initiatives culturelles, sportives et sociales des acteurs locaux (...) ”



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous trouverez dans ce bulletin municipal le bilan de 3 ans d'action, un condensé du travail fourni par les élus et les services municipaux afin de faire progresser notre ville et d'améliorer la qualité de vie de chacun de ses habitants.

Avec détermination, cohésion et volonté, nous avons fait face à de nombreux défis après la crise sanitaire, tout en répondant aux besoins de tous les citoyens, conformes à nos engagements pendant la campagne électorale, en portant des projets ambitieux tout en assurant une qualité environnementale.

Vous trouverez dans ces paginations les avancées dans différents domaines que ce soient les équipements publics scolaires et sportifs, les routes, les réseaux, l'environnement et l'action sociale.

Le travail partenarial avec notre agglomération s'est prolongé notamment dans le domaine du commerce de centralité, de la réhabilitation des logements, de la mobilité, et pour favoriser la solidarité entre les habitants.

Nous avons soutenu toutes les initiatives culturelles, sportives et sociales des acteurs locaux, afin de contribuer à la cohésion de notre communauté.

Il reste encore beaucoup à faire dans la mesure de nos possibilités financières, je suis convaincu que nous continuerons à construire votre ville de demain.

Je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une belle fin d'année.

Frédéric SAUSSET

Maire de Tournon-sur-Rhône
Président de la Communauté
d'Agglomération ARCHE Agglo

1 Hommage

Le 16 octobre, une soixantaine de personnes s'est rassemblée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, aux côtés de Frédéric Sausset, Maire et du Conseil Municipal afin de rendre hommage à Dominique Bernard et affirmer leur volonté de voir éradiquer ce fléau du terrorisme islamique.



2 Repas populaire

Près de 400 convives se sont retrouvés autour d'une paëlla le 7 juillet dernier lors du repas populaire organisé par la Ville en présence de l'orchestre de Fred Kohler.

3 Destination Tournon, Tournon Plage, un retour attendu

Inaugurée le 8 juillet en présence du Ministre M. Olivier Dussopt, la 3^e édition de Tournon Plage a accueilli près de 2 200 personnes qui sont venues profiter de cet espace ensablé Place du Quai Farconnet. L'occasion d'accueillir l'animation "Partir en Livres" organisée par ARCHE Agglo en partenariat avec la bibliothèque municipale.



4 Réunions citoyennes

Quatre réunions citoyennes ont été organisées par l'équipe municipale au début de l'été. L'occasion pour M. le Maire et les élus de faire le point et d'échanger avec les habitants sur les projets de la Ville, les actions menées et les sujets propres à chaque quartier.

5 Traditionnel défilé du 14 juillet

Déclarée et instituée "fête nationale" en 1880, la célébration de la République Française a réuni un public venu nombreux pour assister au défilé.

6 102^e édition de la vogue d'été !

Une nouvelle fois le Comité de Fêtes a su attirer petits et grands lors des traditionnelles fêtes votives de fin juillet. Le 24 juillet, un apéritif a clôturé cette manifestation organisée Place du Quai Farconnet.





7 Sparow

Sparow, labrador retriever de 2 ans, a été remis le 10 août 2023 par l'Association des Chiens Guides d'Aveugles à Sylvie, qui réside à Tournon-sur-Rhône afin de l'accompagner dans ses trajets en autonomie et en sécurité. Pour soutenir cette association : www.chiensguides.fr

8 Une 713° foire aux oignons revisitée

La Municipalité a voulu insuffler de la modernité à ce rassemblement annuel. Un défi culinaire a été proposé autour de l'oignon de Tournon réunissant les deux chefs des restaurants Le Tournesol et L'Assemblage. Ils ont concocté des recettes autour de cet oignon particulièrement apprécié.

9 Forum des associations

Les villes de Tournon-sur-Rhône et Tain l'Hermitage ont collaboré pour proposer une journée de rencontres avec les associations locales. Ce rendez-vous de rentrée s'est tenu le 2 septembre à Tain l'Hermitage en présence d'une centaine d'associations culturelle, sportive ou de loisirs. Chacune d'entre elles a su faire partager ses passions, projets et activités.



10 Coupe du monde de rugby : carton plein Place Jean Jaurès

Le 8 septembre, la Ville a permis à 500 personnes de se retrouver Place Jean Jaurès pour assister au match d'ouverture de la coupe du monde de rugby France/Nouvelle-Zélande retransmis sur écran géant.



11 Du sport à l'EHPAD Saint-Antoine

La Ville, labellisée Terre de jeux 2024, promeut l'activité physique et sportive auprès de tous les publics afin de lutter contre la sédentarité et améliorer leur santé et leur bien-être au quotidien. Quatre séances de sport ont été programmées à l'EHPAD Saint-Antoine. La 1^{re} séance s'est tenue le 21 septembre et a réuni 13 résidents.



12 Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

70 nouveaux habitants ont été accueillis par les élus le 29 septembre. L'occasion pour eux de se voir remettre un sac composé de diverses documentations et informations sur la vie locale.

13 30^e édition d'Octobre Rose

Depuis 1994, "Octobre Rose" sensibilise le grand public au dépistage du cancer du sein, 1^{re} cause de mortalité par cancer chez les femmes. En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, des fonds ont été récoltés pour la recherche médicale et scientifique grâce au soutien des commerçants.





12



14



15



16

14 50^e anniversaire du jumelage avec la Ville de Fellbach

Du 6 au 8 octobre, une délégation d'élus s'est rendue dans notre ville jumelle Allemande, Fellbach, pour célébrer 50 ans d'échanges entre nos deux communes. L'occasion de remercier la Ville de Fellbach pour le don d'un transat en bois installé Promenade Léon Perrier.

15 4^e semi-marathon Hermitage Saint-Joseph

Le 24 septembre, plus de 500 coureurs se sont élancés de Tain l'Hermitage pour arriver Promenade Léon Perrier sous un beau soleil.

16 Festival des Humoristes

34^e édition du Festival des Humoristes avec Anne Roumanoff et ses nombreux bénévoles.

Sécurité

DE NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

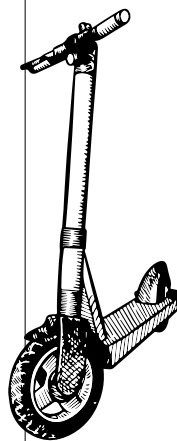


Depuis le 1^{er} septembre dernier, il faut désormais être âgé au minimum de 14 ans pour conduire une trottinette électrique ou tout autre Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM).

Pour des raisons évidentes de sécurité, le transport d'un passager et le port d'écouteurs sont proscrits. La vitesse maximale de l'engin est limitée à 25 km/h. Sauf disposition particulière, les usagers de trottinettes électriques, hoverboards, gyropodes et autres monoroues ont interdiction de circuler sur le trottoir.

En agglomération, les conducteurs d'EDPM ont l'obligation de rouler sur les pistes et bandes cyclables. À défaut, ils doivent emprunter les rues où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Hors agglomération, la circulation reste formellement interdite sur la chaussée. Elle est exclusivement autorisée sur les voies vertes et pistes cyclables.



14 ans
minimum pour
conduire une
trottinette
électrique

Environnement



PARTICIPER À LA VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC, C'EST PERMIS !

Planter devant chez soi, c'est possible ! Vous pouvez participer à la végétalisation de votre ville au "permis de végétaliser" en créant vous-même votre écrin de verdure devant chez vous.

- Grâce à ce dispositif citoyen, vous participez à l'amélioration de la qualité de vie, au renforcement de la biodiversité, vous luttez contre le réchauffement climatique et vous valorisez le patrimoine architectural et historique de la ville.

Pour obtenir votre permis de végétaliser, rendez-vous sur le site de la Ville : tournon-sur-rhone.fr

Citoyenneté**RECENSEMENT DE LA POPULATION**

DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2024



Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population permet de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer et de façon plus générale, il permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde. En 2022, la Ville comptait 11 421 habitants.

Service

CARTE

"J'AI UN ANIMAL SEUL CHEZ MOI"

En cas d'urgence vous empêchant de rentrer à la maison (accident, hospitalisation...) pour vous occuper de votre animal de compagnie, cette carte permet de renseigner une personne (voisin, famille, ami...) volontaire pour prendre en charge votre animal. Une fois complétée, cette carte est à glisser dans votre portefeuille près de votre carte vitale pour permettre aux secours de contacter la personne de confiance.

Vous pouvez la découper ou la retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à l'annexe, à la Police Municipale, à la MMPT ou la télécharger sur le site internet tournon-sur-rhone.fr

j'ai un animal seul chez moi !

En cas d'urgence m'empêchant de rentrer chez moi (accident, maladie...), merci de contacter la personne ci-dessous qui prendra soin de mon animal.

Nom : Tél :

Adresse :

Cadre de vie

FIN DE L'OPAH-RU LE 31 DÉCEMBRE 2024

Débuté le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 5 ans et reconduit en 2020, le dispositif "OPAH-RU" se terminera fin 2024. Cette opération s'adresse aux propriétaires bailleurs/occupants qui peuvent bénéficier d'aides pour la réalisation de travaux.



PROPRIÉTAIRE OCCUPANT		MONTANT
CUMUL possible jusqu'à 10 500 €	Acquisition et travaux de logement peu dégradé et/ou vacant (+ 2 ans)	5 000 €
	Aides aux travaux ayant permis un gain énergétique de plus de 50 %	500 €
	Rénovation énergétique étiquette B (sans limite de ressource)	5 000 €
	Travaux globaux de sortie d'insalubrité	5 000 €
PROPRIÉTAIRE BAILLEUR		
CUMUL possible jusqu'à 11 000 €	Travaux pour la rénovation d'un logement peu dégradé	2 000 €
	Travaux pour la rénovation d'un logement dégradé	Jusqu'à 6 000 €
	- Sortie de vacance (+ 1 000 €) - Sortie de passoire énergétique (+1 000 €)	
Rénovation énergétique étiquette B	5 000 €	

Infos : www.tournon-sur-rhone.fr/index.php/amelioration-de-l-habitat/60-amelioration-de-l-habitat
Contact : 04 75 07 07 57 ou par mail : habitat@archeagglo.fr



Cadre de vie

AVEZ-VOUS PENSÉ À...

À l'approche de l'hiver, il convient d'agir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre domicile.



DANS VOTRE DOMICILE

- Vérifiez votre système de chauffage avant de le remettre en route, dépoussiérez et purgez les radiateurs (s'ils sont à eau) afin qu'ils fonctionnent correctement. Vérifiez l'absence de fuite.
- Si vous possédez un poêle ou une cheminée, veillez à faire ramoner par un professionnel les différents conduits d'évacuation ainsi que les bouches d'extraction (arrêté municipal n°471/2022 du 17 octobre 2022). Le ramonage est obligatoire et doit être effectué une à deux fois par an selon le mode de chauffage (cheminée, poêle à granules, chaudière...).
- Pensez à changer la pile des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.
- Renforcez l'isolation thermique. Cela améliorera la température intérieure de votre logement et vous permettra de réaliser des économies d'énergie. Pensez à remplacer les joints de vos portes et fenêtres car ils s'usent avec le temps. Rajoutez des rideaux épais ou des boudins de porte.
- Stoppez l'humidité et la condensation en vérifiant la VMC et en nettoyant les bouches d'extraction ainsi que les entrées d'air.



» **Rappel**
le ramonage est
obligatoire et doit
être fait une à deux
fois par an



À L'EXTÉRIEUR

- Enlevez neige ou verglas sur la portion de trottoir devant chez vous (arrêté municipal n°473/2022 du 17 octobre 2022),
- Vérifiez les installations annexes afin que le gel ne provoque pas de détériorations en protégeant votre compteur d'eau à l'aide de tissu, de mousse ou de gaine isolante, et vidangez les canalisations et les tuyauteries.
- Nettoyez les gouttières pour empêcher l'accumulation de feuilles mortes et autres débris qui pourraient obstruer l'écoulement de l'eau, puis vérifiez qu'elles sont bien fixées, afin d'éviter qu'elles ne se détachent avec le poids de la neige ou les fortes rafales de vent.
- Rentrez les plantes qui craignent le gel pour pouvoir les replanter l'année prochaine et protégez avec un voile d'hivernage celles qui ne peuvent pas l'être.
- Taillez les buissons et balayez les feuilles mortes accumulées sur la terrasse ou dans le jardin, pour éviter que ces espaces ne se transforment en patinoire glissante dès qu'il pleut. Vous pouvez, en revanche, utiliser ces déchets verts pour recouvrir les pieds des arbres et des arbustes.

GÉRARD MOREL, TOURNONNAIS AUX MULTIPLES TALENTS !



© Dominique Flahaut

**“Pour m’amuser
je commence à
griffonner quelques
rimes qui deviennent
une chanson”**

Lors de son année de Terminale au Lycée Gabriel Faure, Gérard Morel nourrit le projet de créer une compagnie de Théâtre avec ses copains. C’est chose faite en 1974 : le Théâtre de la Chenille est né devenant dans les années 80 une compagnie professionnelle soutenue par la Commune de Tournon-sur-Rhône au titre de ses actions culturelles. En 1985, il fonde le Festival de création théâtrale “Théâtre à Découvert”.

En 1986, à l’occasion des 450 ans du Lycée Gabriel Faure, Gérard MOREL crée un spectacle avec un groupe de lycéens, “L’Atelier des 7 ½”. Quelques années plus tard les “7 ½” et la “Chenille” fusionneront pour devenir Archipel Théâtre ! Gérard Morel tourne beaucoup alors l’été 1996 il le passe chez lui, à Tournon. Il retrouve des textes écrits pendant ses années lycée : “pour m’amuser, comme d’autres font des mots croisés, je commence à griffonner quelques rimes qui deviennent... une chanson”. Il se dit que cela pourrait intéresser quelqu’un alors il en écrit une seconde puis une troisième... mais

appelé par le metteur en scène Matthias Langhoff pour jouer au théâtre, il range ses six chansons dans un tiroir. Lors d’une visite d’un ami, Gérard lui montre ses chansons et le bon copain le met au défi de les chanter lors du Festival International de Création Vidéo à Montbeliard qu’il organise.

Gérard relève le défi mais ne pouvant pas y aller seul, il se rapproche de ses copains des “7 ½”, Luc Chareyron et Hervé Peyrard, qui acceptent de l’accompagner : “Carton plein, comme si je mettais les doigts dans la prise. Je faisais sérieusement des bêtises”. Ce spectacle a été joué 200 fois.

D’autres spectacles suivront, plus de 1000 concerts à travers la France mais également à l’étranger. Malgré ce succès, Gérard dit “n’avoir jamais trouvé de raisons pour s’installer ailleurs qu’à Tournon”.

Depuis 2020, Gérard est le directeur artistique du Festival de la Chanson à texte de Montcuq mais il reste fidèle à son territoire en organisant chaque année un concert au bénéfice du Secours Populaire.



3 ANS D'ACTION

©interludeproduction

BILAN DE MI-MANDAT

Chères Tournonaises, chers Tournonais,

Il y a plus de 3 ans, c'est en pleine pandémie et entre deux confinements que l'équipe municipale était élue. Un début de mandat marqué par la gestion de la crise sanitaire à laquelle a succédé une crise énergétique obligeant la Municipalité à adapter ses actions.

Malgré toutes ces contraintes, nous poursuivons notre programme du mandat. Les projets mêlent des actions structurantes pour préparer l'avenir et des actions de proximité

pour améliorer votre quotidien.

Des actions concrètes qui se traduisent par des investissements permettant d'améliorer votre cadre de vie, de rénover la voirie, de porter une ambition culturelle et de promouvoir un développement durable.

Des actions qui font de Tournon-sur-Rhône une ville toujours plus animée, une ville jeune et sportive, une ville plus sûre, une ville plus solidaire, une ville qui préserve ses services publics et qui accompagne son développement économique et associatif.


À mi-chemin, quel regard pouvons-nous poser sur 3 ans d'action ? Quel bilan pouvons-nous tirer sur les réalisations et actions menées, sur les projets en cours ? Que reste-t-il à accomplir ? Quel sont les projets à venir ?

Entre continuité et nouveautés, découvrez à travers 5 thématiques comment s'est concrétisée l'action municipale depuis 2020 grâce à une équipe engagée et aux agents municipaux mobilisés.

Bonne lecture !

(...)

UNE VILLE + VERTE



Engagée dans une dynamique de sobriété, de végétalisation et de renaturation de ses espaces publics, la Municipalité mène une politique destinée à préserver l'environnement et adapte la ville au réchauffement climatique.

Cour de l'école Jean Moulin

3



COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES
en 3 ans

3

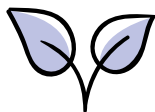


ÉDITIONS DE LA
SEMAINE VERTE

9



CENDRIERS CYCLOPES
installés en centre-ville
et 8 cendriers sondage

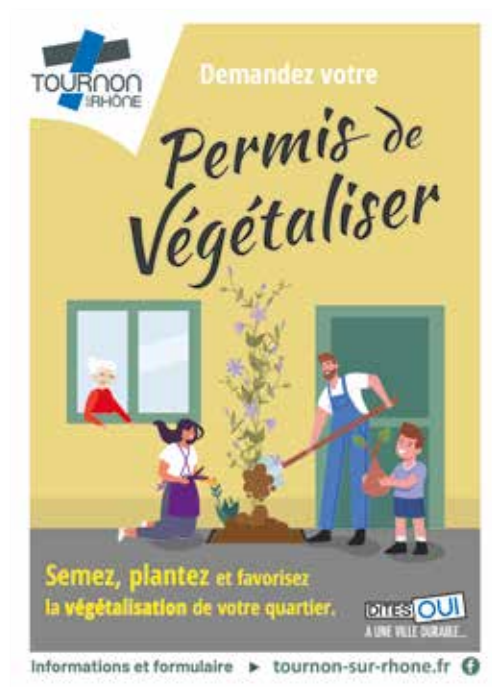


VÉGÉTALISATION ET RENATURATION DES ESPACES PUBLICS POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Pour verdier et rafraîchir nos espaces publics, nous avons renaturé certaines voies comme le chemin des Girondes, installé des bacs et des plantes grimpantes sur la façade de l'Hôtel de Ville, dans la Grande Rue. Plus récemment des pots avec des arbres ont été disposés Place Rampon ; l'étang des Goules a été réaménagé.

La création du permis de végétaliser permet à chacun de participer à ramener la nature en ville.

Pour réduire nos consommations d'eau, nous avons établi un nouveau plan de fleurissement moins gourmand en eau et qui favorise la biodiversité.



UN BUDGET DE 300 000 €
PAR AN EN FAVEUR DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE





PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE **POUR LUTTER CONTRE LES DÉPENSES INUTILES**



Au-delà de la nécessaire démarche éco responsable avec l'extinction nocturne de l'éclairage public de 5 h 30 à 23 h 30, des enseignes lumineuses entre 1 h et 6 h, nous avons agi en baissant la température dans les bâtiments communaux, en adoptant des systèmes de gestion de l'éclairage et du chauffage. Une partie des éclairages



des équipements sportifs et des illuminations de Noël est désormais en LED, moins énergivores.

L'isolation thermique d'une partie des bâtiments communaux (Hôtel de Ville et Temple) contribue également à réduire les factures énergétiques.



DES ACTIONS DE TRI MULTIPLIÉES

Pour que chacun puisse contribuer aux actions de recyclage des déchets et agir en faveur de l'environnement, nous avons installé des corbeilles de tri dans nos bâtiments administratifs, scolaires et dans nos espaces sportifs.

Nous avons créé deux composteurs partagés mis à disposition des habitants et luttons pour réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles où nous collectons les biodéchets.

Le marché hebdomadaire est également "zéro déchet".

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES ET LES JETS DE MÉGOTS

En 2020, le Gouvernement a durci sa politique anti déchets. Désormais, les mégots jetés par terre par les fumeurs s'inscrivent dans le cadre du dépôt et de l'abandon d'ordures. Il s'agit donc d'un acte répréhensible faisant donc l'objet d'une sanction renforcée.



ET DEMAIN NOUS POURSUIVONS EN :

- + **Végétalisant et désimperméabilisant** la cour de l'école des Luettes à l'issue des travaux de rénovation
- + **Créant un "Marché du Jardin"**
- + **Concourant pour l'obtention de la 3^e fleur dans le cadre du label "Villes et Villages fleuris"**
- + **Finalisant le programme LED** : l'ensemble du parc d'éclairage public sera en LED soit environ 2 300 points lumineux au total
- + **Reprenant l'éclairage des lotissements**
- + **Développant le photovoltaïque** sur les toitures des bâtiments communaux en lien avec ARCHE Agglo, en lieu et place du réseau de chaleur abandonné en raison des fortes contraintes techniques
- + **Intégrant les enjeux de la nature en ville** dans le Plan Local d'Urbanisme

UNE VILLE + AGRÉABLE ET SÉCURISÉE

Récemment aménagés, la Place du Quai Farconnet, le port Marcel Guinand et la Promenade Léon Perrier sont particulièrement appréciés par les utilisateurs de la ViaRhôna, les nombreux touristes mais surtout par les habitants qui se sont très vite appropriés ces lieux propices à la détente.



1100
PLACES DE STATIONNEMENT
GRATUITES



200 000 € / AN
POUR ENTREtenir LA VOIRIE
COMMUNALE LONGUE DE 80 KM

44 CAMÉRAS DE
VIDÉOPROTECTION



ET **779**
ET RÉQUISITIONS D'IMAGES

LA SÉCURITÉ DE L'ESPACE PUBLIC AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Parce qu'il est nécessaire d'avoir un cadre de vie agréable mais surtout de se sentir en sécurité dans notre ville et sur nos routes, nous avons développé les mobilités douces et proposé des équipements dédiés : box à vélos sécurisés, aire d'arrêt Viarhona avec station de gonflage... et créé des espaces sans tabac. La réfection et/ou la sécurisation de plusieurs de nos voies ont été réalisées : Chemin de l'Oiseau Bleu, Chemin Imbert, Rue du 14 juillet, Rue Marius Bouvier, Rue des Barrys, Chemin des Girondes... L'aménagement du parvis paysager de la Place Rampon est en cours de finalisation.

À ces aménagements s'ajoutent l'instauration de zones de circulation à 30 km/h et la création de voies partagées, Rue du Repos, Rue de la Sauva et la Rue scolaire des Luettes.

Nos actions de sécurité portent sur le quotidien de tous avec la création de patrouilles nocturnes par la Police Municipale en période estivale et une collaboration soutenue avec la Gendarmerie dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien.



ADAPTATION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX


Nous avons installé des capteurs de CO2 dans les classes, réalisé des travaux dans les vestiaires du F.C.T.T, procédé à des travaux d'isolation et de peinture au Temple et mis en place des accès sécurisés à l'Hôtel de Ville et à l'annexe de la Mairie.



ET DEMAIN NOUS POURSUIVONS EN :

- + **Complétant les actions sécuritaires déjà engagées** : plots clignotants, éclairage renforcé des passages piéton, limitation de la vitesse
- + **Renforçant les actions de police de proximité**
- + **Augmentant le parc de caméras de vidéoprotection** 250 000€ pour l'acquisition de 20 caméras supplémentaires
- + **Sécurisant** les Chemins de Chapotte et des Iles Férays
- + **Étudiant la sécurisation de la Route de Lamastre** Aménagement, cheminement piétons et réduction de la vitesse sur la RD 532
- + Portant une **réflexion sur le secteur de l'école Vincent D'Indy/Rue de la Valentine**
- + **Aménageant** le Chemin Just Louis II et la Rue Louis Jourdan
- + Mettant en œuvre le **schéma cyclable** d'ARCHE Agglo avec une liaison voie douce entre le parking de l'ancienne gare SNCF et l'Avenue du 8 mai 1945
- + **Rénovant les aires de jeux**
- + **Modernisant le Ciné-théâtre**
- + **Rendant accessibles nos bâtiments communaux**

UNE VILLE + TOURNÉE VERS SES HABITANTS



29 familles tournoisaises
qui bénéficient de jardins
familiaux



520
COLIS DE NOËL
distribués chaque année

+ DE 130
AÎNÉS LORS DU
GOUTER DE 2022




231 PERSONNES
ONT ADHÉRÉ À LA
MUTUELLE JUST



25
ASSOCIATIONS
subventionnées
chaque année

DES MOYENS MOBILISÉS POUR VENIR EN AIDE À CEUX QUI EN ONT BESOIN

Les crises sanitaire et énergétique ont contribué à accentuer la précarité. Pour faire face et aider les plus démunis, nous avons revu à la hausse les plafonds de ressources et les montants des aides allouées. Nous apportons également des aides en faveur :

 **Des associations œuvrant pour le social (330 000€ sur 3 ans) notamment pour :**

- Le soutien à la recherche du cancer du sein avec Octobre Rose,
- Le Téléthon, la Croix Rouge et le Secours Populaire.



 **Des personnes en difficultés (340 000€ sur 3 ans)**

- 82 000€ d'aides au chauffage,
- 4 709 carnets de chèque repas remis,
- 10 000€ de prêts d'honneur,
- 2 400€ d'aides pour la poursuite d'études ou de stages à l'étranger pour les étudiants de moins de 26 ans et 1 000€ d'aides pour les séjours des enfants en accueils de loisirs avec hébergement.

ET DEMAIN NOUS POURSUIVONS AVEC :

- + **L'installation de praticiens supplémentaires** dans le local acquis par la Ville et le Centre Hospitalier Zone Saint-Vincent
- + **Les échanges avec la population**
- + **La refonte du site internet de la ville**
- + **La création d'une application citoyenne**
- + **L'accentuation de la dématérialisation au service des usagers**

DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR RESTER EN CONTACT



1 ALLO MAIRIE
(n°vert 0 800 007 300)



**1 NOUVELLE IDENTITÉ
VISUELLE**

**1 BORNE
NUMÉRIQUE
D'INFORMATIONS**



4

**RÉUNIONS PUBLIQUES
CITOYENNES / AN
ET MAGAZINES MUNICIPAUX
DEPUIS 2020**



UNE VILLE + ATTRACTIVE



Après la période de COVID, la Ville a souhaité se recentrer sur ses animations afin de répondre aux besoins des Tournonais et des nombreux touristes.

CONCOURS DE DESSIN
6-8 ans
TOURNON PLAGE
N° 5

Naomi Masset

150
TONNES DE SABLE
NÉCESSAIRES POUR CRÉER TOURNON PLAGE
(à son enlèvement, ce sable est retraité)



2195
PERSONNES
ONT FRÉQUENTÉ TOURNON PLAGE
AU COURS DE L'ÉTÉ 2023



DESTINATION TOURNON



Créée en 2021, Destination Tournon se décline au fil des saisons. La période estivale permet d'accueillir un large public avec Tournon Plage, et de proposer de multiples animations jusqu'à sa clôture par la Foire aux Oignons qui s'est modernisée lors de sa dernière édition. Les animations proposées par la Ville en fin d'année sont également particulièrement appréciées par les nombreux chalands qui fréquentent les 200 commerces de la Commune. Grâce à son attractivité, 49 nouveaux commerces ont ouvert depuis 2020.

CHÂTEAU-MUSÉE

Véritable pôle artistique, notre Château-Musée accueille des ateliers pédagogiques lors de ses expositions. Malgré la pandémie, le Château-Musée a su se réinventer au travers de nombreuses expositions.



CINÉ-THÉÂTRE

- Soutien de la Ville à l'activité Ciné-théâtre de 413 000 € en moyenne par an
- 30 000 entrées au Cinéma par an
- 2615 spectateurs accueillis par an au Théâtre

ET DEMAIN NOUS POURSUIVONS AVEC :

- + Le dispositif de boutiques "je teste, je reste" afin de maîtriser davantage le développement de l'offre commerciale
- + La mise en place d'une **souscription publique** destinée au relevage des orgues de l'église Saint-Julien et la restauration des vitraux
- + La volonté de faire de notre Château-Musée un **centre d'art contemporain**
- + De nouvelles expositions d'art contemporain
- + Le soutien aux trois festivals Shakespeare, Vochora et des Humoristes
- + La célébration des 200 ans de l'inauguration du pont Marc Seguin en 2025
- + Le soutien à la bibliothèque dans la perspective de la médiathèque intercommunale Place Jean Jaurès



UNE VILLE + DYNAMIQUE



MISE À DISPOSITION
DES INSTALLATIONS
SPORTIVES AU PROFIT
DES SCOLAIRES SOIT
879 HEURES ANNUELLES
REPRÉSENTANT UN
COÛT DE 34 355 €

EXTENSION ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES LUETTES

Datant du début des années 70, l'école élémentaire des Luettes nécessitait d'être réhabilitée. Les travaux ont débuté en février 2023 et se poursuivront jusqu'en juillet 2024 pour un montant de 3 162 165 € TTC.

Vue depuis la rue des Luettes



150 222

REPAS SERVIS
DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES DEPUIS
SEPTEMBRE 2020

25 000 €

PAR ANNÉE SCOLAIRE :
C'EST L'INVESTISSEMENT PORTÉ PAR LA VILLE
POUR LE MATÉRIEL SCOLAIRE
(CHAISES, TABLES, POSTES INFORMATIQUES...)



DÉTAIL DU COÛT D'UN REPAS

POUR LA COLLECTIVITÉ, LE COÛT D'UN REPAS S'ÉLÈVE
À **9,07€** ET SE DÉCOMPOSE AINSI :



5,48€
pour les frais
de personnels
d'encadrement
et la préparation



0,31€
pour les fluides
et l'énergie

3,15€
pour l'achat
d'un repas au
prestataire



0,13€
pour le logiciel
et les analyses



Lorsque la Ville sert un repas au restaurant scolaire, elle prend à sa charge 5,31 € en moyenne.



Futur self

NOUS ACCOMPAGNONS AUSSI LES PLUS JEUNES



Nous accompagnons les élèves des écoles élémentaires au travers de nombreuses actions : "Lire et faire lire", "Orchestre à l'école" mais également en participant financièrement aux séjours et sorties scolaires de découverte du patrimoine Ardéchois ou d'interventions musicales.





NOUS AMÉLIORONS ET SOUTENONS **LA PRATIQUE SPORTIVE**



La Municipalité a maintenu l'enveloppe des subventions aux associations et ce malgré un contexte sanitaire et économique difficile mais elle a également créé le **PASS JEUNES** permettant depuis 2021 à plus de 600 jeunes par an, de moins de 18 ans, de bénéficier de cette aide soit 18 000 €. La Ville a mis à disposition des jeunes deux city stade et accueille de nombreux événements sportifs.



110 000 €
PAR AN D'AIDES DIRECTES EN
FAVEUR DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES



ÉCLAIRAGE DE LA PISTE D'ATHLÉTISME

Un nouvel éclairage pour le stade d'athlétisme Kevin Mayer est en service depuis le 22 mars. Basé sur les dernières technologies LED et de gestion d'éclairage, sa consommation d'énergie est réduite et maîtrisée tout en répondant aux besoins d'entraînements et de compétitions des clubs locaux d'athlétisme (E.A.T.T.) et de Football (R.C.T.T.). Son homologation en catégorie E5 leur donne l'opportunité d'accueillir des compétitions jusqu'au niveau Régional. Avec cette nouvelle installation, la Commune dispose également d'une plus grande souplesse dans la gestion globale du parc des sports pour mieux maîtriser les coûts d'exploitation en répartissant les activités entre les stades de ce complexe.

Coût restant à la charge de la Ville : 132 000 €

ET DEMAIN NOUS POURSUIVONS AVEC :

- + **La création de trois courts de tennis** couverts solarisés et de trois courts en plein air. Montant estimé de l'opération : 1 059 505 € HT
- + **La rénovation et l'extension des blocs vestiaires** du stade de rugby : au-delà de l'éclairage homologué du stade d'honneur rugby, la Commune souhaite créer un nouveau bloc de six vestiaires afin de répondre aux exigences de la Fédérale 2 et procéder à la réfection de ces locaux vétustes. Coût total estimé du projet : 1 634 700 € HT
- + **Le soutien inconditionnel à nos jeunes sportifs de haut niveau**
- + **L'intégration des personnes en situation de handicap** dans les clubs sportifs
- + **La création d'une aire de jeux** inclusive au gymnase Jeannie LONGO et d'un 3^e city stade au nord de la ville.

LA REQUALIFICATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE I.T.D.T.

Désormais propriétaire, la Commune en collaboration avec ARCHE Agglo, a engagé une série d'études permettant de caractériser le site (faune flore, mobilités...) et définir précisément son projet urbain (maîtrise d'œuvre urbaine, AMO développement durable) qui repose sur trois objectifs majeurs :

- Ouvrir les lagunes à tous : sous réserve des différentes études, et après des travaux de dépollution, les lagunes pourraient devenir un nouveau parc conciliant valorisation des espaces naturels, détente et fraîcheur au bord de l'eau,
- Relier le futur quartier au reste de la Ville : le parking de l'Octroi

sera requalifié pour garantir les continuités urbaines et paysagères entre I.T.D.T. et le centre-ville, la Viarhônga sera l'axe privilégié pour relier le quartier au centre-ville, et favoriser l'usage du vélo, l'Avenue de LYON sera requalifiée pour accompagner la transformation paysagère du site,

- Accueillir de nouveaux habitants,

emplois et usagers : une programmation résidentielle en cœur de quartier, côté lagunes, des activités économiques (tertiaire, coworking, commerces, services) le long de l'Avenue de LYON, un projet à inventer pour valoriser la halle.

Le coût global prévisionnel de l'opération est à ce stade à 12 M€ HT.

ENVIRONNEMENT



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA) DU SITE I.T.D.T.

Le 12 juillet dernier, l'État, la Banque des Territoires, ARCHE Agglo et la Ville de Tournon-sur-Rhône ont signé le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de préfiguration pour la requalification urbaine et environnementale de l'ancienne friche I.T.D.T.



TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION

DANS LA COUR DE L'ÉCOLE VINCENT D'INDY

Soucieuse du bien-être de ses élèves, du personnel et des enseignants et souhaitant lutter activement contre les îlots de chaleur, la Ville poursuit ses actions en matière de végétalisation et de désimperméabilisation de ses cours d'école. C'est désormais l'école Vincent d'INDY qui a vu sa cour revêtue durant l'été d'un matériau drainant. Les nombreuses plantations ont été installées en ce début d'automne afin de faciliter l'enracinement des sujets à hautes tiges. La Ville a bénéficié d'une aide de l'État au titre du fonds vert.



Le PPA est un contrat conclu entre l'État, l'intercommunalité et les acteurs locaux (qui peuvent être publics et privés) afin d'encourager la réalisation d'une ou plusieurs opérations d'aménagement complexes destinées à répondre aux objectifs de développement durable des territoires. Il témoigne du soutien des partenaires de la Ville de Tournon-sur-Rhône, et particulièrement de l'État, qui participe à hauteur de 400 000 €.

Le PPA permet de sécuriser la phase d'études et de conception, qui va permettre de démarrer, dès cette fin d'année, les études de conception urbaine, paysagère et environnementale du projet, avant d'engager une importante phase administrative et réglementaire en

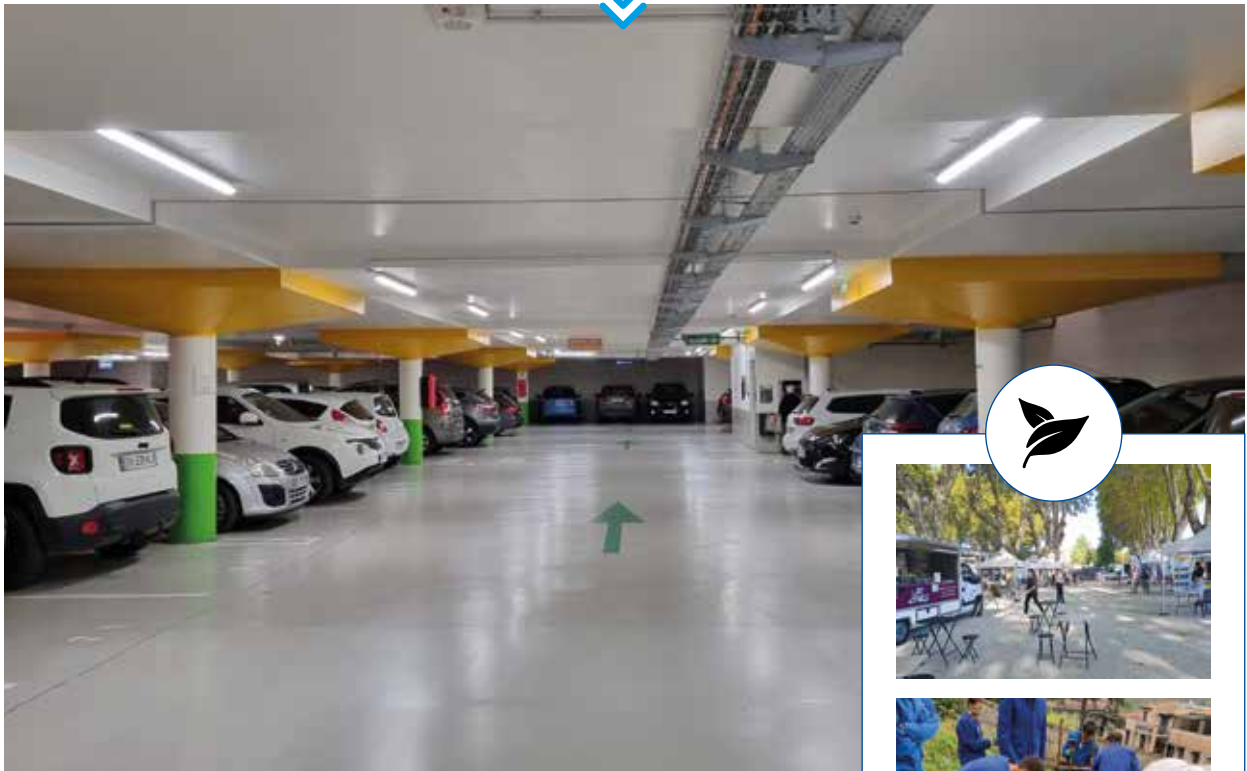
2024 (étude d'impact, dossier de ZAC...) et démarrer les premiers travaux en 2025.

Des enjeux très forts liés au développement durable

- Anticiper et s'adapter aux risques et aux changements climatiques ;
- Prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement global ;
- Favoriser la sobriété énergétique ;
- Préserver la ressource en eau ;
- Créer un quartier "îlot de fraîcheur", garantissant le confort d'été ;
- Favoriser au maximum l'usage des modes doux ;
- Limiter les nuisances liées aux chantiers.

Le PPA I.T.D.T. est l'un des deux PPA signés en Ardèche avec celui de la reconstruction du Teil suite au séisme.

ENVIRONNEMENT



ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de sa politique d'économie d'énergie, la Municipalité poursuit ses actions :

- Depuis fin juillet 2023, la totalité du parking souterrain des Gravieres est équipée en LED,
- Depuis début septembre, la Ville a procédé au remplacement des points d'éclairage en LED de l'Avenue du 8 mai 1945 et de l'Avenue de Nîmes.

Des travaux d'isolation par l'intérieur ont également été réalisés au sein de l'Hôtel de Ville. La finalité de cette intervention est d'éviter une déperdition de chaleur. Les travaux se poursuivent pour que l'ensemble

du bâtiment soit isolé.

Des travaux d'isolation et de peinture ont également été réalisés en rez-de-chaussée du Temple.



3^E ÉDITION DE LA SEMAINE VERTE

La Semaine Verte, organisée du 9 au 15 septembre, est un événement annuel de sensibilisation autour des thématiques de protection de l'environnement et de développement durable.

À cette occasion, des visites des costières tournonaises, de la lône des Goules et de la friche industrielle I.T.D.T ont été organisées. Un Village des solutions avec les partenaires et de nombreux ateliers ont également été proposés.

TRAVAUX



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES LUETTES



Les travaux de l'école des Luettes se poursuivent avec l'achèvement de l'extension du bâtiment qui sera la future entrée.

Les bâtiments modulaires installés durant la période estivale accueillent les élèves et les enseignants depuis la rentrée scolaire.



RÉFECTION DES VESTIAIRES DU **PARC DES SPORTS LÉON SAUSSET**

Les vestiaires et les sanitaires utilisés par le F.C.T.T. nécessitaient des travaux de remise en état notamment de peinture. Ces derniers ont été réalisés durant la période estivale.

AMÉNAGEMENT

PASSAGE PIETON RD 86 PASSERELLE MARC SEGUIN



Depuis la rentrée scolaire, les feux tricolores situés au carrefour de la RD 86 et de la Rue Thiers ont été remis en fonctionnement afin d'assurer la sécurité du passage piéton emprunté chaque jour par de nombreux usagers.

Les actions sécuritaires déjà engagées (plots clignotants, éclairage renforcé du passage piéton, vitesse limitée à 30 km/h) sont désormais complétées par ce dispositif s'appuyant sur une technologie innovante : les piétons et les cyclistes sont informés du

temps restant avant de pouvoir traverser en toute sécurité : un compte à rebours et un signal sonore sont lancés par des caméras qui détectent les arrivées des piétons et des cyclistes.

La traversée groupée des usagers permet ainsi d'éviter que les véhicules ne s'arrêtent à chaque fois qu'un piéton ou un cycliste se présente au bord de la chaussée.

SANS feux tricolores, chaque piéton ou cycliste qui se présente pour traverser la voie engendre un ralentissement de la circulation et provoque ainsi une gêne sur la fluidité du trafic.

L'objectif est donc de faire patienter les piétons afin qu'ils traversent de façon groupée en toute sécurité.

Rappelons qu'emprunter les voies du centre-ville ne permet pas de raccourcir le temps de trajet des automobilistes.



AMÉLIORATION DES AIRES DE JEUX

Parce que les aires de jeux encouragent le tissage de liens sociaux entre les enfants et plus généralement entre les familles, la Municipalité a engagé un programme de rénovation de ses aires de jeux. Dans une zone urbaine qui n'est pas propice au jeu, les enfants doivent avoir accès à des espaces dédiés à leur croissance et à leur développement. Pour répondre aux besoins de tous, de nouveaux jeux à ressorts ou didactiques et sensoriels seront implantés dans les aires de jeux actuelles (ex-piscine, Girondys, Seguin...).



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE RAMPON

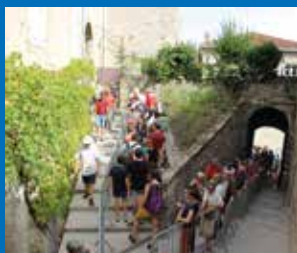
Souhaitant sécuriser le parvis du Cinéma-théâtre, les services municipaux ont procédé à un aménagement expérimental depuis juillet dernier. Après plusieurs mois d'utilisation, l'aménagement actuel sera pérennisé et amélioré pour le confort des usagers. Un bureau d'étude spécialisé en aménagement et paysagisme sera diligenté à cet effet.

CULTURE



JOURNÉES DU PATRIMOINE DES 16 ET 17 SEPTEMBRE

Grâce à l'initiative du Ministre de la Culture Jack Lang en 1984, le public peut découvrir chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine nos monuments historiques. Cette année 1714 personnes sont venues découvrir gratuitement le Château-Musée et la Chapelle du lycée Gabriel Faure a reçu 900 visiteurs durant ces journées du patrimoine.



PATRIMOINE

Travaux de mise en sécurité de la toiture du Château-Musée...

Mi-septembre l'entreprise Procorde, spécialisée dans les travaux acrobatiques, est intervenue sur la toiture du Château-Musée afin de la mettre en sécurité.

...Et restauration d'un vitrail du XIX^e siècle de l'Église Saint-Julien

Ce vitrail ornemental comportant le portrait d'un saint (non identifié) dans le médaillon central est situé dans la nef à droite au fond. Composé de trois verrières en grisaille et de verres colorés, ce vitrail datant du XIX^e siècle nécessitait d'être restauré.

L'Atelier Thomas Vitraux de Valence procédera à la dépose de cet élément et en assurera dans son atelier le nettoyage, le remplacement des pièces lacunaires ainsi qu'une reprise du réseau de plomb.

La société Atrii Concept de Chatuzange-le-Goubet interviendra sur la partie décor pour le remplacement d'une pierre fissurée.



VENTE DE LIVRES, PRIX DES LECTEURS ET GRAINOTHÈQUE



Lauréate 2023
Valentine Goby

Régulièrement, la bibliothèque municipale propose une vente de ses livres déclassés. Romans, documentaires, bandes dessinées et revues pour tous les âges sont proposés au prix de 1€. La dernière vente a eu lieu le 23 septembre et a attiré beaucoup d'acquéreurs dans la cour de l'Hôtel de la Tourette. Il a également été procédé au dépouillement du 9^e Prix des lecteurs. La lauréate 2023 est Valentine Goby pour son roman

"L'île haute".

Rappelons également que la grainothèque fonctionne toujours que vous soyez adhérent ou non à la bibliothèque.

Mode d'emploi

Déposez vos graines dans un sachet et pensez à noter le nom de la semence, la provenance, la période de semis et prenez les graines dont vous avez besoin !



EXPOSITION

Réouverture du Château-Musée le 13 mars avec l'exposition "Créations d'élèves" d'après l'exposition "On flotte" de l'artiste Salvatore Arancio.

Sortir à TOURNON

» Exposition "Mes idées folles" Du 7 au 30 novembre

Dans le cadre du "Mois des familles" organisé par ARCHE Agglo, la bibliothèque accueille l'exposition "Mes idées folles" du 7 au 30 novembre.

"Mes idées folles" est, à l'origine, un album bilingue (français-arabe) pour la jeunesse de Ramona Badescu, illustré par Walid Taher et publié par la maison d'édition Le Port a jauni. L'exposition est destinée à accompagner la découverte de ce livre, elle en est une déclinaison sensorielle et corporelle.

Le temps de partage d'histoires "Plein les Z'oreilles" du mercredi 8 novembre (10h30) sera en lien avec cette exposition.

→ Exposition visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
Entrée libre



NOVEMBRE

DU 7 AU 30

EXPOSITION MES IDÉES FOLLES

JEUDI 9 • 20 H

BIENVENUE AU BEL AUTOMNE DE SYLVIE BRUYANT

Théâtre Jacques Bodoïn

JEUDI 16 • 20 H

UN GRAND CRI D'AMOUR DE JOSIANE BALASKO

Théâtre Jacques Bodoïn

VENDREDI 24 • 20 H

ACOUSTIC GUITAR MUSIC JACQUES STOTZEM EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION DESTINATION GUITARE

Théâtre Jacques Bodoïn

JEUDI 30 • 20 H

FRÈRE(S) DE CLÉMENT MARCHAND

Théâtre Jacques Bodoïn

DÉCEMBRE

MERCREDI 6 ET JEUDI 7

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Salle Georges Brassens

À PARTIR DU 8

FÊTES DE FIN D'ANNÉE
Fête des Lumières et animations

SAMEDI 9

TÉLÉTHON

Place Quai Farconnet

VENDREDI 8 • 20 H

UN CADEAU PARTICULIER DE DIDIER CARON

Théâtre Jacques Bodoïn

MARDI 12

GOÛTER DES AÎNÉS

Salle Georges Brassens

JANVIER

VENREDI 12 • 18H30
VŒUX À LA POPULATION
 Théâtre Jacques Bodoïn
 et Salle Georges Brassens

DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER
RECENSEMENT DE LA POPULATION

JEUDI 25 • 20H
LA DERNIÈRE CARTE
DE MARILYNE BAL
 Théâtre Jacques Bodoïn

FÉVRIER

JEUDI 1^{ER} • 20H
LES VOYAGEURS DU CRIME
DE JULIEN LEFEBVRE
 Théâtre Jacques Bodoïn

DIMANCHE 4
RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE
ET OPERATION "PILOTE TON JOB"
 Place du Quai Farconnet

JEUDI 8 • 20H
GUEULES NOIRES DE ET AVEC
HUGUES DUQUESNE ET KADER
NEMER
 Théâtre Jacques Bodoïn
 élèves" d'après l'exposition "On flotte"
 de l'artiste Salvatore Arancio

PERMANENCES MUTUELLE JUST

14, 15 et 16 novembre 2023
 12, 13 et 14 décembre 2023
 9, 10 et 11 janvier 2024
 13, 14 et 15 février 2024
 12, 13 et 14 mars 2024

→ Contactez la Mutuelle
 JUST au 0 809 546 000 pour
 prendre rendez-vous.



Découvrez
 l'ensemble du programme sur
www.tournon-sur-rhone.fr



» Rallye Monte-Carlo historique et opération "Pilote ton Job" Dimanche 4 février

L'Automobile Club de Monaco organise le 26^e Rallye Monte-Carlo Historique du 31 janvier au 7 février 2024. Le dimanche 4 février, un contrôle horaire sera effectué Place du Quai Farconnet de 14h à 21h pour environ 300 véhicules. Vous pourrez également rencontrer les entreprises qui recrutent grâce à l'opération "Pilote ton Job !".

LES RDV DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE 10H À 11H
LES BÉBÉS LISENT
 • Vendredi 24 novembre
 • Vendredi 26 janvier
 • Vendredi 23 février

DE 10H30 À 11H15
PLEIN LES
Z'OREILLES
 • Mercredi 8 novembre
 • Mercredi 6 décembre
 • Mercredi 7 février

DE 10H À 12H
LA P'TITE FABRIQUE
 • Jeudi 28 décembre
 • Jeudi 22 février

DE 9H À 11H
RENCONTRE(S)
LECTURE(S)
 • Samedi 18 novembre
 • Samedi 16 décembre
 • Samedi 20 janvier
 • Samedi 17 février

DE 14H À 16H
AUTOUR DU FIL
 • Samedi 25 novembre
 • Samedi 9 décembre
 • Samedi 23 décembre
 • Samedi 27 janvier
 • Samedi 24 février

TOURNON, VILLE DE DEMAIN

Tendre vert!

Si tout le monde semble s'accorder sur le fait que la jeunesse est une qualité, paradoxalement, la jeunesse est aussi la qualité d'un être qui n'a pas encore acquis toutes les facultés dont il est susceptible.

L'École est là. Canalisant élan, fougue, et appétence parfois anarchiques dans le développement du à un sociétal pour le moins trompeur. Serait-ce en partie à cause des réseaux qui sont tout sauf sociaux ? Elle éduque, elle instruit, elle élève, elle fait naître et sortir l'être en devenir.

Quelle mission ! Quelle responsabilité !

L'École privée sous contrat fait partie intégrante du paysage éducatif.

La commune est propriétaire des murs de l'École publique et s'associe au devenir des enfants. Elle assure la construction de l'École, l'entretien courant et la maintenance quotidienne. Végétalisation et des-imperméabilisation des cours d'école se poursuit. Elle gère les crédits d'équipement et de fonctionnement. Elle organise le périscolaire par un accueil surveillé avant et après la classe. Elle gère le temps méridien et organise la distribution des repas. Elle organise, participe et soutient techniquement et financièrement les activités pédagogiques, éducatives sportives et culturelles. Et elle participe au transport des enfants sur les installations sportives, culturelles et patrimoniales.

Le service "enseignement" s'appuie sur 30 personnels. L'enseignement sur notre ville s'élève en budget à : 1300000 euros, ce qui fait dire à un usager : "l'élève tournonais est bien loti".

Alors certes, tout n'est pas parfait, et le clou qui dépasse attire le marteau, mais "Tournon ville de demain" est sur le "tendre vers...et vert". N'en déplaise aux détracteurs et philosophes un peu : "méfions-nous parfois de l'ego qui se cache dans des intentions les plus altruistes" !

**Jean-Claude BASTET, 3^e Adjoint vie éducative,
jeunesse et engagement citoyen**

TOURNON EN COMMUN

En cette rentrée, Laurent Dandres, élu depuis 2020, a passé le relai à Dominique Lepage. Par son choix, Laurent a souhaité notamment dénoncer des décisions municipales qui "semblent entérinées à l'avance et qui ne souffrent aucune remise en cause" et "concrétiser sa volonté de partage démocratique en permettant à d'autres membres du collectif TEC d'exercer le mandat municipal, de gagner en expérience et ainsi être plus efficaces dans leur mission lorsqu'ils seront portés en responsabilité de la Commune", "dès 2026" comme il l'espère. Retraite de la fonction publique hospitalière, engagée dans le tissu associatif tournonais, Dominique Lepage apportera une expérience précieuse pour notre ville et pour le groupe TEC.

De changement, il en est aussi question dans le groupe majoritaire après les démissions successives. Nous regrettons à ce propos que les postes à responsabilités attribués aux femmes dans l'exécutif aient été réduits à portion congrue (11 hommes pour 5 femmes seulement, dont 3 adjointes et 2 conseillères déléguées), loin de la parité affichée en début de mandat.

En parallèle des enjeux démocratiques, ces derniers mois ont montré l'urgence d'agir pour protéger les Tournonaises et les Tournonais face au dérèglement climatique et à l'envolée des prix. Et, tant nationalement que localement, malgré l'augmentation des impôts, les politiques d'anticipation sérieuses et ambitieuses tardent à être mises en œuvre. Résolus à agir pour l'intérêt général, nous continuons à porter des propositions constructives pour la réussite éducative, le dynamisme associatif et le développement économique du territoire.

Vos élus TOURNON EN COMMUN :
**Pierre Guichard, Michèle Victory, Étienne
Guillermaz, Liliane Burgunder, Geoffrey Maréchal,
Dominique Lepage**



RUE DU DOCTEUR CADET

Né le 5 septembre 1878 en Ardèche à Saint-Prix, Louis Cadet entre dans la médecine grâce au D^r Charles La Saigne, son oncle, médecin à Tournon. En 1888, Louis Cadet poursuit ses études au lycée et loge alors chez son oncle. Au décès de ce dernier, Louis reprend son cabinet en qualité de médecin généraliste en plus de ses activités de chirurgien à l'hôpital.

En 1910, il épouse Louise et devient père de famille avec la naissance de Suzanne le 6 juillet 1911. Ils occupent la maison du Docteur La Saigne, 5 Rue du Docteur Cadet (ancienne Rue Greffieux), à l'angle de la rue de la Solitude. Une plaque est apposée sur la bâtisse.

Après avoir été mobilisé pendant la 1^{re} guerre mondiale comme médecin lieutenant, il revient à Tournon. Acteur de la modernisation de l'hôpital de Tournon, il est également médecin adjoint du Docteur Dumaine.

Louis Cadet est également un homme attiré par la politique : il sera Conseiller Général et également Conseiller Municipal.

Il est décédé le 7 octobre 1961. À l'instar de son père, sa fille Suzy a également marqué les esprits par sa personnalité mais également par sa plume de journaliste et par la création du Syndicat d'Initiative de la Commune devenu aujourd'hui Ardèche Hermitage Tourisme.

Comme l'écrivait Suzy Cadet dans son poème "RÊVERIE SUR MA VILLE",

*Ma ville est douce et calme
Et se chauffe au soleil
Elle est toute parée de la gloire des lilas
Et les glycines sont pareilles
A des guirlandes accrochées là.
Le ciel est bleu
Plus que les yeux,
Et la lumière qui accroche
Déjà les ombres,
Dit l'été proche.*

*Ma ville est douce et calme
Et mon cœur s'y repose.
Je ne suis pas partie vers de lointains rivages
J'ai refusé la joie des départs enivrants,
Evitant le retour, et trouvant bien plus sage
De demeurer ici, au jardin qui propose
L'exaltante vision d'un printemps frais éclos.*

SPORT



BADMINTON

Après avoir obtenu le label 4 étoiles au titre de la saison 2023/2024, le Badminton Club de l’Hermitage et du Tournonais s’est vu décerné le label bronze “Elles au Bad” suite aux actions menées lors de la saison sportive 2022/2023. Le club est l’un des 16 clubs de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui répond aux nombreux critères de ce label qui a pour but de valoriser et récompenser les clubs de la région qui favorisent la pratique des joueuses et l’engagement de ce public féminin sur des postes stratégiques (dirigeantes, encadrantes, officielles techniques...).



**ASSISES NATIONALES
DES SPORTS ET LOISIRS
DE NATURE**

Les Assises Nationales des Sports et Loisirs de Nature se sont déroulées du 24 au 30 septembre en partenariat avec les Conseils Départementaux de la Drôme, de l’Ardèche, ainsi qu’ARCHE Agglo et les Villes de Tournon-sur-Rhône et Tain l’Hermitage.

Cette 10^e édition s’est inscrite dans le cadre de la “Semaine des Sports et des Loisirs de Nature Drôme Ardèche en Hermitage Tournonais” avec un programme d’animations gratuites pour tous les âges : seniors, familles, collégiens...



TENNIS

Le 3 juillet dernier, la Ville a signé la convention ID CLUB avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis, le Comité Drôme-Ardèche de Tennis et le Tennis Club de Tournon-sur-Rhône afin de construire et planifier le projet éducatif et sportif du club, en bénéficiant d’un accompagnement de la ligue.



TAEKWONDO

Le Taekwondo Koguryu Tournon Tain a obtenu le label club 2024. Cette reconnaissance valorise la qualité d’accueil, le niveau de structuration, le dynamisme dans la vie sportive et l’engagement du club dans le projet fédéral.



RUGBY

Depuis le 1^{er} juillet dernier, le F.C.T.T s’est vu attribuer le label 1 étoile par la Fédération Française de Rugby. Cette récompense concrétise tout le travail réalisé depuis de nombreuses années par l’ensemble des acteurs de l’association.

SANTÉ



DE NOUVEAUX PRATICIENS ZONE SAINT-VINCENT

Un pôle de santé situé Zone Saint-Vincent, rue Antoine Sartorio, vient d'ouvrir ses portes.

Les premiers praticiens se sont installés :

Chirurgien-dentiste : D^r Thibault Rosius, sur rendez-vous au 04 86 84 01 21

Chirurgien-dentiste : D^r Guillaume Rollet, sur rendez-vous au 04 86 84 01 21

Orthoptiste : M^{me} Anaïs Deygas-Burato, sur rendez-vous au 04 75 06 68 01

Orthoptiste : M^{me} Oriane Sigonney, sur rendez-vous au 04 75 06 68 01

Orthophoniste : M^{me} Margaux Bussy, sur rendez-vous au 07 67 60 37 41

Ostéopathe : M^{me} Marion Trouillet-Morel, sur rendez-vous au 04 75 09 78 65 ou 07 81 51 21 48

Ostéopathe : M^{me} Roxane Dubois-Ziai, sur rendez-vous au 04 75 09 78 65 ou 06 83 66 03 52

Psychopédagogue : M^{me} Stéphanie Imbert, sur rendez-vous au 07 85 71 93 02

Centre Hospitalier Drôme Vivarais, CMP, CATT, HDJ au 04 75 07 22 58

OUVERTURE MAGASINS



LE MANOIR AUX POUPÉES

62 GRANDE RUE

Un nouveau salon de tatouage a ouvert ses portes. Passionnée par le dessin et autodidacte, Crucii est tatoueuse depuis 7 ans. Après avoir jeté son dévolu sur ce local vacant de la Grande Rue, une semaine de travaux a été nécessaire pour transformer et créer un espace à son image : **Le Manoir aux Poupées**. Crucii a son propre style, "Creepy and Cute" (sombre et mignon), qui reflète la personnalité de notre artiste. Ponctuellement, l'établissement accueillera d'autres professionnels pour proposer de nouvelles prestations : art sur ongles, strass dentaire, etc. **Attention : le salon est ouvert uniquement sur rendez-vous !**

📍 @crucii.bat.doll.tattoo

📞 @crucii.bat.doll.tattoo



DOUCEURS ET AFFINI'THÉS

26 GRANDE RUE

Après une carrière de conseillère, Isabelle Thevenard a changé d'orientation pour réaliser son rêve : ouvrir un Tea-Room ! Une idée venue lors d'un voyage réalisé en Écosse qui a séduit notre nouvelle commerçante. Ouvert depuis le mois de juillet, Douceurs et Affini'Thés vous propose une expérience sensorielle unique, où chaque tasse raconte une histoire. Venez découvrir une sélection de thés, cafés ou infusions. Vous y trouverez également des accessoires autour du thé et du café : tasses, infuseur, théière...

📍 @douceurs_et_affini.thes



LE PÈRE PINARD
9 RUE GABRIEL FAURE

Passionné par l'œnologie depuis son plus jeune âge, c'est tout naturellement qu'Aurélien a choisi d'en faire son métier. Après des débuts réussis à la Cave de Tain, notre jeune commerçant a décidé de créer son entreprise : **Le Père Pinard**. Spécialisé dans la négociation de vin et spiritueux, Aurélien s'emploie à dénicher de nouveaux talents, il s'appuie aussi sur de belles références, un savant mélange qui fait la qualité de sa sélection. Rendez-vous les samedis lors des matinées dégustations avec les vigneron partenaires !

📷 @leperepinard07
📍 @leperepinard



LILI ET PAULETTE
14 GRANDE RUE

C'est en 2022, durant la Foire aux Oignons de Tournon-sur-Rhône, que Laurence a fait la découverte de ce local dans la Grande Rue. Passionnée par la cuisine, un nouveau challenge a motivé notre commerçante : reprendre la crêperie pour régaler vos papilles ! Chez **Lili et Paulette**, c'est la Bretagne qui vous gagne ! Venez découvrir une carte constituée essentiellement de produits bio, locaux et avec des légumes de saisons. Pour la petite histoire, chaque crêpe porte le prénom d'un membre de sa famille.

📍 Lili et Paulette
📷 @lili_et_paulette



MY BEERS
175 CHEMIN DE
CHAMPAGNE

Vous connaissez sûrement le My Beers de Tournon-sur-Rhône, mais savez-vous que ce sont deux associés à la tête de cet établissement ? Yoan et Nicolas sont les nouveaux franchisés **My Beers Tournon** depuis juin 2023. Ensemble, ils ont changé la décoration du bar et de la cave à bière pour rendre le lieu convivial. Venez découvrir de nombreuses références de bières, déguster des burgers et partager des moments mémorables lors des animations ! Bienvenue !

📍 mybeerstournon



TAD TOURNON VALENCE TGV

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

VALENCE TGV - TAIN - TOURNON - SUR RESERVATION

	LMMJVS*	TOUTS LES JOURS	LMMJVS*	TOUTS LES JOURS	TOUTS LES JOURS
<i>*sauf jours fériés(JF)</i>		13:57	09:06	19:05	21:26
<i>TGV en provenance de Paris</i>					
Valence TGV Rhône-Alpes-Sud	07:10	14:15	09:20	19:20	21:35
Beaumont-Montoux Chemin des Bruyères	07:25	14:30	09:35	19:35	21:50
Les Hauches Parking de covoiturage	07:30	14:35	09:40	19:40	21:55
Curson	07:32	14:37	09:42	19:42	21:57
Chanos	07:34	14:39	09:44	19:44	21:59
Mercuriol Chenet rond-point	07:38	14:43	09:48	19:48	22:03
Aire covoiturage A7 Tain	07:40	14:45	09:50	19:50	22:05
Tain l'Hermitage Gare SNCF	07:45	14:50	09:55	19:55	22:10
Tournon Gare Routière (rue Pasteur)	07:55	15:00	10:05	20:05	22:20

TOURNON - TAIN - VALENCE TGV - SUR RESERVATION

	LMMJVS*	TOUTS LES JOURS	LMMJVS*	TOUTS LES JOURS	TOUTS LES JOURS
<i>*sauf jours fériés(JF)</i>		11:55	07:55	11:55	16:05
Tournon Gare Routière (rue Pasteur)	06:05	11:55	07:55	11:55	16:05
Tain l'Hermitage Gare SNCF	06:15	12:05	08:05	12:05	16:15
Aire covoiturage A7 Tain	06:20	12:10	08:10	12:10	16:20
Mercuriol Chenet rond-point	06:22	12:12	08:12	12:12	16:22
Chanos	06:26	12:16	08:16	12:16	16:26
Curson	06:28	12:18	08:18	12:18	16:28
Les Hauches Parking de covoiturage	06:30	12:20	08:20	12:20	16:30
Beaumont-Montoux Chemin des Bruyères	06:35	12:25	08:25	12:25	16:35
Valence TGV Rhône-Alpes-Sud	06:50	12:40	08:40	12:40	16:50
<i>TGV à destination de Paris</i>	07:05	12:53	08:53	12:53	17:04

Pour plus d'informations sur les tarifs, abonnements,
merci de contacter le **04 28 61 26 26**.

TER Informations auprès de la SNCF



TARIFICATION TAD

	1 TRAJET*	ABONNEMENT**
TRAFIC	4 €	52€
TONIC-26 ANS	2€	-
1,2,3 TONIC	-	23€
TONIC SCOLAIRE	-	15€
TONIC SOLIDARITE	1€	23€

* Valable pour un trajet pour une seule ligne, sans correspondance

** Valable pour le mois en cours, autant de trajets souhaités sur les zones achetées.

MODALITES PRATIQUES DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Les services fonctionnent avec des plages horaires définies.
Aucune réservation ne pourra être prise en compte en dehors.

Le TAD fonctionne **UNIQUEMENT sur réservation** auprès de la
Centrale d'appel au **04 28 61 26 26** jusqu'à 24 h avant la date du voyage.

La prise de réservation s'effectue pendant les horaires suivants :

- Lundi à Vendredi : 08h00 à 17h00

 Accessibilité personnes à mobilité réduite :

Service sur réservation 24 h à l'avance en téléphonant au **04 28 61 26 26**.

 Transport de vélos : ne sont pas acceptés à bord du véhicule.

POINTS DE VENTE

- À bord des véhicules.
- Auprès de la gare routière de Valence.

D'ARDICHE EN HERMITAGE



INFOS PRATIQUES

Mairie de Tournon-sur-Rhône

Place Auguste Faure
07300 Tournon-sur-Rhône
Horaires : du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Tél. 04 75 07 83 83 / Fax 04 75 07 83 89
mairie@tournon-sur-rhone.fr
www.tournon-sur-rhone.fr

- Vie citoyenne - 04 75 07 83 83 - Place Auguste Faure
- CCAS - 04 75 07 83 76 - Annexe de l'Hôtel de Ville
- Enseignement: 04 75 07 83 88 - Annexe Hôtel de Ville
- Urbanisme : 04 75 07 39 47 – Annexe Hôtel de Ville
- Services Techniques : 04 75 07 39 50 Annexe Hôtel de Ville
- MMPT - 04 75 08 26 64 - 36 Quai Gambetta
- Police municipale - 04 75 08 12 45
10, Quai Marc Seguin
- Régie de l'eau - 04 75 07 83 63

Bibliothèque municipale

2, place Saint-Julien
07300 Tournon-sur-Rhône
bibliotheque-tournon.com
04 75 08 48 28

Théâtre Jacques Bodoin Cinéma municipal

1, place Rampon - 07300 Tournon-sur-Rhône
theatre-tournon.fr - 04 75 08 04 17

Permanences élus

Permanence de M. le Maire sur rendez-vous,
au 04 75 07 83 73.

Permanences des Adjointes et des Conseillers
municipaux délégués au 04 75 07 83 73.



Allo Mairie ! - 0 800 007 300 pour signaler toute anomalie sur le domaine public

P

LES GRAVIERS

TARIFS HORAIRES

DE 7H A 19H

1 HEURE 30 GRATUITE

1 heure 45	2,10 €
Puis par tranche de 15 minutes	0,30 €
soit	
2 heures	2,40 €
3 heures	3,60 €
Forfait journée de 7h à 19h	8,40 €

DE 19H A 24H

Par tranche de 15 minutes	0,30 €
Forfait soirée de 19h à 24h	1,00 €

DE 24H A 7H

Par tranche de 15 minutes	0,30 €
Forfait nuit de 24h à 7h	1,00 €

Toute tranche horaire commencée est due.

ABONNEMENTS

Abonnement de jour de 8h à 20h
du lundi au vendredi inclus

mensuel	18 €
annuel	216 €

Abonnement de nuit
de 18h à 9h

mensuel	25 €
annuel	300 €

Abonnement de jour de 8h à 20h
du lundi au dimanche inclus

mensuel	25 €
annuel	300 €

Abonnement
permanent 24h/24

mensuel	50 €
annuel	550 €

Abonnements délivrés sur place

CARTES A DECOMPTE HORAIRES

DUREE DE STATIONNEMENT	TARIF HORAIRE MOYEN	TARIF A PAYER
10 Heures	1,20 €	12 €
20 Heures	1,00 €	20 €
30 Heures	0,80 €	24 €

Carte d'abonnement endommagée ou perdue	18 €
Ticket perdu	20 €
Caution pour la carte	18 €

CONTACT PARKING DES GRAVIERS : 06 84 54 13 65

Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules.
Les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de garçonnage.



Destination Noël
TOURNON

**DÉAMBULATION DE MASCOTTES
VILLAGE DU PÈRE NOËL
ANIMATIONS MUSICALES
SPECTACLES DE RUE
ATELIERS CRÉATIFS
MARCHÉ DE NOËL
TRAIN DE NOËL**

